

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 85 (1971)

Artikel: Le monument funéraire du baron J.-F. von Greuth
Autor: Goeldlin de Tiefenau, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-763060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le monument funéraire du baron J.-F. von Greuth

par RENÉ GOELDIN DE TIEFENAU

Le gros bourg badois de Jestetten, dans le Klettgau, sur la route internationale de Winterthour à Schaffhouse, possède, depuis 1962, une nouvelle église paroissiale bâtie sur l'emplacement de celle de 1624. Cette église moderne ne présenterait que peu d'attraits si les autorités ecclésiastiques n'avaient pas eu la sagesse et le bon goût de l'orner des plus beaux monuments de l'ancienne église. Il s'agit de trois splendides autels baroques, dont celui du centre porte les armoiries des comtes de Sulz¹ et du monument élevé à la mémoire de Johann-Franz von Greuth et de ses épouses².

Ce monument, haut de deux mètres, en grès gris et de style baroque, présente un intérêt héraldique particulier car il ne comporte pas moins de trente-sept armoiries (fig. 1).

Son centre est occupé par un écu écartelé aux armes des quatre épouses du baron :

¹ Les seigneurs de Sulz devinrent landgraves du Klettgau par le mariage de Rudolph et d'Ursula de Habsburg-Laufenburg, au début du XV^e siècle. A la fin du même siècle, ils héritèrent des possessions et des armes de la Maison de Brandis. Leurs relations avec les Confédérés, principalement avec Schaffhouse et Zurich furent agitées. En 1488, le landgrave Alwig conclut avec cette dernière ville un traité héréditaire de combourgeoisie qui fut renouvelé jusqu'à l'extinction de la famille, survenue en 1687, avec la mort du landgrave Johann-Ludwig, enterré dans l'église de Jestetten. Sa fille, Maria-Anna, apporta le Klettgau à son époux, Ferdinand von Schwarzenberg, qui hérita également des armes des Sulz : *coupé émanché d'argent et de gueules*.

² Fils d'Hugo-Ludwig von Greuth zu Jestetten et de sa première femme, Maria-Amalia von Reisach. C'est le 5 février 1586 que le bisaïeul de Johann-Franz, Christoph v. Greuth, bourgeois de Schaffhouse et

au 1 : *d'argent à une tête et col de bœuf au naturel*, qui est Hoheneck.

au 2 : *d'azur au croissant versé sommé d'une étoile à six rais, tous deux d'or*, qui est Heidenheim.

au 3 : *d'argent à trois coquilles de gueules*, qui est Eyb.

au 4 : *coupé d'argent à deux roses de gueules, boutonnées d'or, et de gueules à la fleur de lis au pied nourri renversée d'argent, mouvant du trait du coupé*, qui est Göldlin.

sur le tout : *d'or à un tronc d'arbre écoté et arraché de gueules*, qui est Greuth.

L'écu est surmonté de cinq casques ouverts et couronnés avec cimiers : de dextre à sénestre : *une aigle éployée de sable* (Eyb), *un bœuf issant au naturel* (Hoheneck), *un écot de gueules arraché et enflammé* (Greuth), *un buste de vieillard, vêtu aux armes, la tête coiffée d'un bonnet de gueules* (Heidenheim) et *une fleur de lis d'argent* (Göldlin). Des

bailli de Klingnau, époux d'Anna v. Fulach et fils de Christoph v. Greuth (1506-1549) et d'Anna v. Kilchheim, acquit du landgrave Rudolph v. Sulz la tour et le château supérieur de Jestetten, puis en 1595, le château inférieur. L'attachement à la foi catholique manifesté par Christoph v. Greuth, rendit sa position à Schaffhouse fort inconfortable. En 1600, il renonça à son droit de bourgeoisie et s'établit définitivement à Jestetten. Ses descendants restèrent dans ce village jusqu'en 1706, date à laquelle le dernier de cette branche, Egide, administrateur de Rhäzuns et ambassadeur impérial auprès des Suisses, vendit ses possessions aux Schwarzenberg.

Ces quelques renseignements généalogiques infirment l'opinion répandue à Jestetten selon laquelle les trente-deux armoiries entourant l'écu principal seraient celles des familles alliées à la famille v. Greuth; en réalité, elles représentent les quartiers de Johann-Franz.

lambrequins en volutes ornent les côtés latéraux de l'écu.

Sous celui-ci, dans un cartouche en forme de cœur aplati et sans pointe, l'épithaphe :

HIER NECHST LIGT BEGRABEN / DER FREYREICHSHOCHEDELGEBORNE / HERR JOHANN FRANZ V̄ GREÜTH MIT SEINEN 4 EHEGE / MAHLINEN ALS PATIEN : FRANCIS FREYIN V̄ HOCHENECK JOANNA / BAR : V̄ : HEIDENHEIM MAR : CATHA : V̄ : EYB VND MAR : FRAN : / GÖLDIN V̄ : TIEFENAV DEREN DIE ERSTERE DEN 17 JENNER / A^o 1651 DIE ZTE DEN 23TEN JVNÿ A^o 1656 DIE 3TE DEN / 15 OCTOB A^o 1658 DIE 4TE DEN 15TEN MAY A^o 1681 / ER ABER DEN 8TEN APRIL A^o 1689 GESTORBEN WEL / HEM AVCH SEIN ENCKEL JOS : EGID : DEODAT V GREUTH / IN DEM 10TEN MONAT SEINES ALTERS DEN 14 / JULÿ A^o 1692 NACHGEFOLGET DENEN ALLEN / DER ALLERHOCHSTE EINE FROLIGE AVF / ERSTEHUNG VERLEIHE ³

Les trente-deux quartiers du baron entourent le tout et se lisent à partir des armoiries de Greuth et de Reisach qui se trouvent immédiatement au-dessous les insignes de la confrérie «Fisch und Falk», ce qui donne :

1. V. GREUTH : *d'or à un tronc d'arbre écoté et arraché de gueules.*

2. V. KILCHAIM ⁴ : *d'argent à l'église fortifiée de gueules, maçonnée d'argent, ouverte de cinq portes de sable et couverte de trois toits, l'un de gueules entre les deux autres d'azur.*

3. V. FULACH : *parti d'or au lion de gueules, et, d'azur à un croissant contourné d'argent.*

4. V. WALDKIRCH : *de sable à un anneaulet d'or, le champ chaussé-(ployé) d'argent (ici chevron versé accompagné en chef d'un anneaulet).*

5. IFFLINGER V. GRANECK : *de gueules à un tilleul arraché d'or, feuillé de cinq pièces.*

6. SCHAPLER V. ALTDINGEN ⁵ : *d'argent à une torque de gueules, ornée de quatre roses d'or.*

7. KELLER V. SCHLEITHEIM : *de gueules à deux bras vêtus d'argent, mouvant de trois monts d'or et tenant une clé d'argent posée en fasce.*

8. V. HÜNENBERG : *d'azur à deux têtes de licorne adossées d'argent.*

9. MUNTPRAT V. SPIEGELBERG : *coupé de sable et d'argent à trois fleurs de lis (2, 1) de l'un à l'autre.*

10. V. RAZENRUED ⁶ : *écartelé : aux 1 et 4 : d'argent à une lune pleine, entourée de nuages d'azur, au chef nébulé du même, et, aux 2 et 3 : de sable à trois lévriers d'argent, l'un sur l'autre.*

11. V. ULM : *coupé de gueules sur azur à la fasce vivrée d'argent brochante sur le coupé.*

12. ESCHER VOM LUCHS : *tranché de gueules au lynx d'or, et, d'or.*

13. V. PEYERN : *d'argent à trois bonnets d'azur aux rubans entrelacés de gueules.*

14. V. MUNCHWEIL ⁷ : *d'argent au pal d'azur.*

15. BLARER V. GUTING : *d'argent au coq hardi et chantant de gueules, crêté et barbé d'or.*

16. V. FLAR(IN) : *d'azur à la tête de dragon arrachée et contournée d'or, crachant du feu.*

17. V. REISACH : ⁸ *d'argent à une hure et col de sanglier de sable, languée de gueules et défendue du champ.*

18. SCHLUPFEN V ? : *de ... à trois joncs de .. mouvant d'un mont de trois coupeaux de ...*

19. ST. V. BLEISSTAU : *parti de ... et de ...*

20. REYS V. REIST ? : *de ... à l'ours saillant de ...*

21. V. ENZBERG : *d'azur à une bague d'or, chatonnée de rubis.*

22. V. PRASBERG : *d'or à une demi-ramure de sable.*

³ « Ci-gisent le baron Johann-Franz de Greuth et ses quatre épouses : Patientia-Franziska, baronne de Hoheneck, Johanna-Barbara de Heidenheim, Maria-Catharina d'Eyb et Maria-Franziska Göldlin de Tiefenau, décédées, la première le 17 janvier 1651, la deuxième, le 23 juin 1656, la troisième, le 15 octobre 1658, la quatrième le 15 mai 1681 et lui le 8 avril 1689, suivi de son petit-fils, Joseph-Egide-Dieudonné de Greuth, le 14 juillet 1692, à l'âge de 10 mois. Que le Très-Haut leur accorde à tous une joyeuse résurrection. »

⁴ Kilchheim.

⁵ Schapell (Alsace).

⁶ Ratzenrieth (Souabe) inversion de l'écartelure.

⁷ Munchwil.

⁸ ou REICHSACH.



Fig. 1. Epitaphe du baron Johann-Franz von Greuth.

23. V. RIEDHEIM : *d'argent à un âne saillant au naturel.*

24. V. BODMAN : *écartelé aux 1 et 4 : d'or à un bouquetin rampant de sable, et, aux 2 et 3 : d'argent à trois feuilles de tilleul de sinople, la tige en haut.*

25. V. BERWANG : *d'azur à la licorne naissante d'or.*

26. V. WIDERSBACH :⁹ *d'argent à deux cornes de bouquetin adossées, de sable et de gueules, mouvant d'un tertre d'azur.*

27. V. ZORN : *de ... au cheval gai (?) de ...*

⁹ V. WIEDERSPACH, Bavière.

28. V. LANDSIDLER : *de sable à une oie d'argent.*

29. V. HAUSNER : *d'or à un bélier rampant de gueules.*

30. V. HALDERMANSTETEN : *tiercé en pairle renversée, d'argent, d'or et d'azur.*

31. V. AURBURG : *mi-coupé failli en partant et recoupé vers senestre d'argent sur sable.*

32. V. PAPPENHEIM : *d'azur à six pièces de vair d'argent.*

L'auteur serait heureux qu'on lui aide à compléter les blasonnements incomplets.